

BILAN 2019-2020 VICE-PRÉSIDENTE SANTÉ ET SÉCURITÉ

Christian Lecompte, VP en SST

Martin Gaudreault, soutien à la vice-présidence SST deux jours/semaine

Objectif principal : coordonner les travaux syndicaux en matière de SST

1. Assurer une participation aux différents **comités paritaires en SST** en collaboration avec le secteur de la Prévention et gestion des risques (PGR) :
 - L'année a été marquée par deux changements du chef à la PGR. Au dernier changement en date, octobre 2020, M. Charles Gagnon a été nommé. Lors des rencontres du comité paritaire stratégique intersyndical (6 déc. 2019, 16 jan. et 21 fév. 2020), un **processus d'évaluation avait été débuté afin de revoir l'ensemble de la structure** (stratégique, tactique, opérationnelle) établie en fonction des cinq différents risques (agressions, psychosocial, ergo/TMS, biologique et chimique/physique/mécanique). **En raison de la pandémie, toutes les rencontres des comités conjoints en santé et sécurité au travail ont été annulées.** À la reprise du comité stratégique et lors des rencontres du 3 sept et 6 nov. 2020, le constat était que les comités ne reprendraient pas tels qu'on les connaissait. Les travaux se poursuivent, tout en considérant le contexte actuel, afin de revoir les priorités, les besoins, les rôles et responsabilités des prochains comités et des membres (salarié(e)s et gestionnaires) qui seront appelé à y participer.
2. **Traiter les questions, enjeux et griefs liés au secteur de la gestion intégrée de la présence au travail (GIPT).** Les rencontres du comité de relation de travail (CRT-GIPT) ont eu lieu le 8 jan, 17 sept, 7 oct. et 9 nov. Toutes les rencontres prévues entre mars et juin 2020 ont été annulées en raison de la pandémie. Durant cette période, selon les besoins, nous avons maintenu les discussions avec les conseillères cadre afin de régler différentes situations.
3. **Démarche en santé psychologique/climat de travail**
 - Nous sommes intervenus dans 2 équipes de travail.
 - Numérisation du questionnaire qui peut maintenant être envoyé aux salarié(e)s par courriel avec un lien unique à chaque participant.
 - Adaptation de la démarche en contexte de pandémie. Utilisation de la plateforme TEAMS afin de rencontrer virtuellement les équipes de travail et l'employeur.
 - Enjeux/objectif : Réduire les délais d'attente entre chaque étape de la démarche et améliorer visuellement le document présentant les résultats afin de faire ressortir davantage les facteurs de risque.
4. Représenter le du SPTSS au **Comité d'assurance collective FP-CSN.**
 - Nous avons participé aux travaux portant sur le renouvellement du régime d'assurance collective prévu le 1er janvier 2021.

- Les rencontres ont eu lieu le 5 mars, 6 mai, 10 juin, 22 sept, 28 sept, 6 oct., 16 oct. et le 3 nov. 2020.
5. **Accommodement**
 - Des travaux sont en cours avec le service de la gestion intégrée de la présence au travail (GIPT) afin de donner notre avis sur l'établissement d'une procédure d'accommodement.
 6. **Coordonner le suivi des dossiers personnels d'invalidité**
 - En collaboration avec le conseiller syndical Steeve Veilleux, le VP en SST est en support à tous les responsables de secteur dans le suivi des dossiers d'invalidité en assurance salaire et/ou en CNESST.
 - Pour les dossiers en CNESST dont la décision doit être rendue par le Tribunal administratif du travail (TAT), nous travaillons en collaboration avec la conseillère syndicale, Mme Marie-Pierre Fauteux du Service des relations de travail (SRT), à la défense des accidentés.
 7. **Assurer un accompagnement auprès des responsables de secteur**, selon leurs besoins, dans la gestion quotidienne de tout dossier ou situations relevant de la santé et sécurité au travail.
 8. Faire rapport au comité exécutif, au conseil exécutif et au conseil syndical des différents travaux syndicaux en SST tout au long de la dernière année.
 9. **Covid-19**
 - En raison de la pandémie, l'essentiel de notre temps a été consacré à soutenir les responsables de secteurs qui devaient répondre aux nombreuses questions (EPI, changement de zone, mesures de prévention et d'isolement, ressources d'aide psychologique, femme enceinte, mesures particulières pour les personnes immunosupprimées, l'assurance salaire vs la CNESST, etc.) des membres dont les consignes étaient et sont toujours en constante évolution.
 - Depuis le 18 mars 2020, nous sommes disponibles 24/7 pour toute situation urgente nécessitant une intervention immédiate.

En conclusion, la pandémie a changé nos vies, mais elle n'a pas changé l'essence même du travail syndical, c'est-à-dire, assurer la représentativité et la défense des droits des techniciens et des professionnels du CIUSSSCN, en particulier, au niveau de la santé et la sécurité au travail. À cet égard, j'aimerais souligner le travail exceptionnel et polyvalent de tous les représentants de secteur qui ont constamment accueilli les membres tant dans leurs questions que dans leurs émotions. La capacité d'adaptation et l'esprit d'équipe de notre exécutif a permis de gérer plusieurs priorités en même temps. Enfin, je terminerai en mentionnant le leadership de notre Présidente. En exprimant au PDG du CIUSSSCN, presque quotidiennement, les enjeux SST et les réalités terrains des membres, elle n'a jamais cessé de nous soutenir, tout en offrant des solutions. Cette façon de faire est bien représentative de notre syndicat.

Christian Lecompte,

Vice-président en santé sécurité au SPTSSS

S'UNIR. AGIR. GAGNER. 